

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU SIVOM DES SAISIES
DU 21 NOVEMBRE 2018**

L'An deux mille dix-huit, le 21 novembre à dix-huit heures trente, le Comité Syndical légalement convoqué s'est réuni en séance sous la Présidence de Madame Mireille GIORIA

Etaient présents : Madame Mireille GIORIA – Présidente, Messieurs Lionel MOLLIER et Emmanuel HUGUET, Vice-Présidents,

Mesdames Isabelle CLEMENT, Elisabeth RIMBOUD et Christelle LEVIEL, Messieurs Jean-Noël BERTHOD, Bernard BRAGHINI, Jean Luc COMBAZ membres titulaires et Monsieur Léopold PICHOL THIEVEND (suppléant de Monsieur Bertrand JOGUET RECORDON), membre suppléant

Etaient Absents : Madame Mauricette MARIN LAMELLET, Monsieur Christophe RAMBAUD,

Secrétaire de séance : Madame Christelle LEVIEL.

Etait également présente, sans voix délibérative :

Madame Mireille CANOVA – Administration SIVOM

Madame la Présidente Mireille GIORIA **ouvre la séance à 18 h 30.**

Madame Christelle LEVIEL est désignée secrétaire de séance.

Madame la Présidente donne lecture des délibérations prises lors du comité syndical du 17 septembre 2018. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour

Ordre du jour n° 1 – Régie des remontées mécaniques – modification de la composition du conseil d'administration.

Mme le Présidente acte la démission de M. Jean-Paul CUVEX-COMBAZ au poste de président de la régie des remontées mécaniques. Démission remise le 14 novembre 2018.

Les élus entendent l'exposé de Mme la Présidente :

« ...La disparition brutale du Directeur de la régie des remontées mécaniques des Saisies peut faire courir de très grands risques à l'entreprise.

Nous avons le devoir de trouver des solutions pour gérer la situation même si elle n'a pas été anticipée. Recruter un directeur dans la précipitation serait une erreur. Trouver un bon remplaçant en interne comme en externe va prendre quelques mois.

Nous proposons une solution flexible en mettant en œuvre un management de transition, le temps de trouver une solution pérenne.

La régie se donne ainsi les moyens et le temps d'organiser sereinement le retour à la vie normale.

Un tandem a été désigné pour succéder au dirigeant, M. Frison-Roche : Hervé Gachet démissionne de son poste de vice-Président à la Régie et prend le poste de Président. Jean Paul Cuvex Combaz assurera la gestion administrative par intérim.

Un comité de pilotage accompagnera ce binôme. Il sera constitué de la présidente du SIVOM, du Vice-Président de la régie en la personne d'Emmanuel Huguét, du vice-président du SIVOM, M. Lionel Mollier, d'un manager opérationnel et du directeur de la SAEM. »

Le comité syndical à l'unanimité, approuve la liste des personnes qualifiées non membres du SIVOM telle que proposée : Messieurs Jean-Noël BERTHOD, Hervé GACHET, Bertrand JOGUET-RECORDON, Léopold PICHOL-THIEVEND, Romain MARIN-CUDRAZ et Jean Paul BRAISAZ (nouveau membre).

Indique que le collège des autres membres (délégués membres du Conseil Syndical (7)) reste inchangé.

Vu l'article 12 des statuts de la Régie des remontées mécaniques des Saisies, Madame la Présidente propose Monsieur Jean Paul CUVEX COMBAZ comme Directeur par intérim de la régie des remontées mécaniques des Saisies. Proposition acceptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Ordre du jour n° 2 – Décision modificative n° 1 Budget général

Le Comité Syndical à l'unanimité, adopte la décision modificative suivante :

Compte	Dépenses		Recettes	
	Diminution crédits	Augmentation crédits	Diminution crédits	Augmentation crédits
2313/699		103 000		
2315/706		13 000		
2312/707		145 000		
2313/715	267 000			
2313/716		6 000		
TOTAL	267 000	267 000		

La séance est levée à 19h10.

Mireille GIORIA

Présidente



Comité Syndical
2313/715
2313/716
2313/715